

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Europe Strategic Tech SRI - Part I (ISIN : FR001400Z9T5)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur | La Financière de l'Echiquier

Site internet | www.lfde.com

Contact | Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente | L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés | 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type | Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F | Actions internationales

Durée | La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs | L'objectif de gestion du FCP est d'offrir un portefeuille composé de valeurs bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

L'indicateur de référence Stoxx Europe 600 est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le FCP n'étant pas indicel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

Le fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire sans contrainte relative aux indices. Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions, et pourra être exposé jusqu'à 110% en actions de toutes capitalisations. La gestion mise en œuvre consiste à sélectionner des titres exposés à la tendance à long terme de l'innovation technologique. Ces titres pourront notamment appartenir aux secteurs de l'économie numérique (semi-conducteurs, matériel, logiciels, services informatiques, société de e-commerce, réseaux sociaux, etc.), de la défense (équipements militaires, systèmes d'armement autonomes, cybersécurité, technologies d'intelligence artificielle à des fins militaires, ...), la santé (dispositifs/équipements médicaux,...), l'industrie (automatisation, robotique, ...) et à tout autre secteur de l'économie, à condition que leur croissance soit portée par des progrès technologiques importants. La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Le FCP pourra servir de support d'unité de compte des contrats d'assurance-vie proposés par La Banque Postale et est éligible au PEA. Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 90 % minimum et dans la limite de 110%. Cette exposition actions est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par le biais d'OPC, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tout en respectant un investissement de 75 % minimum en titres de sociétés et en parts ou actions d'OPC éligibles au PEA.

Le choix des titres se fait en deux étapes :

1. Première étape : Analyse de l'univers d'investissement

L'univers d'investissement est constitué des valeurs qui composent les indices : Stoxx Europe Total Market dividendes net réinvestis (en euro) (75%) + MSCI USA Large Cap dividendes nets réinvestis (en euro) (25%)

Il est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable. Cette analyse se fonde d'une part sur un outil propriétaire du groupe LBP AM de notation extra-financière des émetteurs : GREaT et d'autre part sur l'application d'exclusions.

L'analyse de l'univers présentée ci-dessus permet de déterminer après élimination de 30% des valeurs de l'univers d'investissement la note moyenne ISR que l'OPC devra dépasser (« la Note Moyenne Améliorée »). En effet, l'OPC doit obtenir une note moyenne ISR meilleure que la Note Moyenne Améliorée. La Note Moyenne Améliorée est la note moyenne ISR de l'univers d'investissement retraité c'est-à-dire après élimination de 30% des plus mauvaises valeurs (comprenant les deux filtres suivants : note quantitative et exclusions).

Ainsi toutes les valeurs de l'univers d'investissement (hors valeurs interdites et exclues) sont donc éligibles à l'OPC, à condition que la note moyenne extra-financière de l'OPC respecte la condition ci-dessus.

2. Deuxième étape : Sélection des titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financière :

A l'issue de cette première étape, la gestion procède à une analyse fondamentale de chaque émetteur selon les critères suivants :

- Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
- L'aspect spéculatif de la valeur

Lors de leur acquisition, lorsqu'ils sont notés par l'une des trois agences de notation retenues, les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie « Investment Grade ») ou une notation jugée équivalente par la société de gestion. L'acquisition ou la cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché. Le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur actions, pour poursuivre son objectif de gestion. Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques. La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125% de l'actif en levier net et 200% en levier brut.

Affectation des sommes distribuables | Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

Modalités de souscriptions/rachats | Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 13h00 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.)

Investisseurs de détail visés | Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définies dans le prospectus.

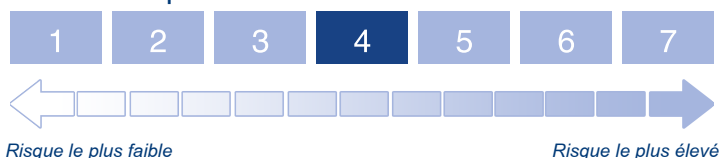
Dépositaire | CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de crédit
- Risque de concentration
- Risque de change

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€	€
	Rendement annuel moyen	-62.01%	-23.22%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€	€
	Rendement annuel moyen	-31.70%	1.76%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€	€
	Rendement annuel moyen	2.18%	10.31%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€	€
	Rendement annuel moyen	70.25%	14.95%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/09/2021 et le 30/09/2022 (scénario 1 an) et entre le 31/10/2015 et le 31/10/2020 (scénario 5 ans)

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/05/2022 et le 31/05/2023 (scénario 1 an) et entre le 31/05/2016 et le 31/05/2021 (scénario 5 ans)

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/03/2020 et le 31/03/2021 (scénario 1 an) et entre le 30/11/2016 et le 30/11/2021 (scénario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

- Nous avons supposé :
- qu’au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
 - que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	414 €	1 294 €
Incidence des coûts annuels (*)	4.18%	1.99% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.30% avant déduction des coûts et de 10.31% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 97
Coûts de transaction	0.18% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 17
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com

Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.